

## REVISION DES FORMATION INITIALES

Menuisier·ère et ébéniste CFC et aide-menuisier·ère AFP

### FAQ - FOIRE AUX QUESTIONS

02.2024

---



#### Les compétences avec le bois massif seraient-elles maintenues dans la future formation ?

Aujourd'hui comme demain, le bois massif fait partie intégrante des métiers de menuisier et ébéniste. Lors de la définition des objectifs évaluateurs (étape du processus "plans de formation"), la formation au travail du "bois massif" continuerait d'occuper une place très importante.

#### Est-ce que les classes seraient séparées par approfondissements ?

Les classes ne seraient pas séparées à l'école professionnelle afin d'éviter des regroupements intercantonaux pour des questions d'effectifs. Les cours à l'école professionnelle seraient identiques pour tous les approfondissements sur toute la durée de la formation.

Une partie des cours interentreprises seraient communs dans la formation de base, seuls quelques jours CIE seraient séparés pour transmettre les compétences par approfondissements.

#### Quels seraient les titres professionnels ?

Les titres en Suisse alémanique et au Tessin resteraient inchangés. Les deux titres en Suisse romande seraient fusionnés et le titre AFP serait ajusté. L'approfondissement ne serait pas mentionné sur le diplôme.

#### À quelle fréquence les apprentis iraient-ils à l'école professionnelle à l'avenir ?

Aujourd'hui comme demain, les apprentis menuisiers-ébénistes iraient un jour par semaine à l'école professionnelle. À l'avenir, tous les apprentis devraient suivre ensemble les cours à l'école professionnelle indépendamment de l'approfondissement.

### Combien de nouveaux jours de CIE seraient prévus ?

Actuellement, nous partons du principe qu'il y aurait plus ou moins les mêmes jours de CIE (CFC : 44-48 jours ; AFP : 28 jours). Une augmentation massive des jours de CIE n'est souhaitée ni par la branche de la menuiserie-ébénisterie ni par les cantons et ne serait guère réalisable sur le plan économique.

### Est-ce qu'il serait possible de continuer de former un généraliste ?

C'est une formation de généraliste indépendamment de l'approfondissement choisi. Il s'agirait de former des généralistes avec un approfondissement supplémentaire dans certains domaines. Comme il s'agirait d'une formation initiale, il serait très important de maintenir une grande mobilité sur le marché du travail dans la branche de la menuiserie-ébénisterie. C'est pourquoi la grande majeure partie de la formation serait commune pour tous sans distinction d'approfondissement.

### Serait-il possible de faire une année supplémentaire pour suivre un deuxième approfondissement ?

La mobilité étant garantie par la formation de base, le jeune employé pourrait comme actuellement acquérir de nouvelles compétences en cours d'emploi. Il ne serait donc pas nécessaire de faire une année supplémentaire pour acquérir des compétences dans un autre approfondissement.

### Est-ce que qu'une entreprise formatrice devrait offrir les 3 approfondissements ?

Presque toutes les entreprises formatrices actuelles pourraient proposer le futur approfondissement "production". En raison de la grande diversité dans la branche de la menuiserie-ébénisterie, toutes les entreprises ne proposeraient cependant pas chaque approfondissement. Le concept de formation axé sur les processus aurait le grand avantage de permettre au plus grand nombre possible d'entreprises de continuer à participer à la formation des menuisiers-ébénistes.

### Pourquoi la réforme de la formation supérieure et la révision de la formation initiale ne se font-elles pas en même temps ?

En raison des horizons temporels différents, des groupes d'intérêts et des acteurs (Confédération, cantons, sections, prestataires de formation), cela n'est pas réalisable. Les premiers participants à la formation continue commenceront probablement la formation continue révisée en 2025. Les premiers titulaires d'un CFC pourront entamer une formation continue au plus tôt en 2033.

### Le thème de la durabilité et l'écologie ont-ils été intégrés ?

Ce sont déjà des aspects importants aujourd'hui. À l'avenir, ils prendront également beaucoup plus d'importance dans notre secteur et ouvriront de nouvelles opportunités de marché attrayantes. Cet aspect sera pris en compte dans la définition des objectifs évaluateurs (étape du processus "plans de formation"). De plus, le plan de formation est également examiné par les offices compétents tels que l'OFEV et l'OFEN en ce qui concerne les trois piliers de la durabilité.